

Les Bois, le 27 juin 2014

Avis officiel No 7/2014

VACANCES ANNUELLES

Nous vous informons que les vacances de l'administration communale et de l'agence communale AVS auront lieu

**du lundi 21 juillet au dimanche 10 août
2014**

En cas d'urgence, s'adresser à : M. le Maire,
Michäel Clémence, ☎032/961.14.31 ou
079/649.72.81



INSCRIPTION AU CHÔMAGE LORS DE LA FERMETURE ESTIVALE DES BUREAUX

Lors de la fermeture estivale du bureau communal, les inscriptions au chômage se feront directement à l'ORP de Saignelégier

☎ 032 420 47 30

Les horaires seront les suivants :

Du lundi 14 juillet au vendredi 25 juillet
2014 inclus :

Matin : 09h00-11h30

Après-midi : 13h30-16h00

Du lundi 28 juillet au vendredi 8 août 2014
inclus : Fermeture des bureaux de l'ORP.
Une déviation sera mise en place par
l'Office Régional de Placement
de Porrentruy.

ACHAT DE SACS POUBELLES DURANT LES VACANCES

Durant la fermeture de l'administration communale, le Conseil communal recommande à chaque ménage de s'approvisionner en sacs poubelles taxés, particulièrement les sacs d'une contenance de 17 litres, 60 litres et 110 litres.

Les sacs de 35 litres pourront aussi être obtenus à la boucherie P. Bilat et au magasin Denner.

TOURNEZ S.V.P

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Notre site internet sera prochainement remodelé. A cet effet, la rubrique des commerçants, artisans et indépendants doit être contrôlée.

Les entreprises ou personnes figurant sur la liste connue de l'administration communale seront contactées.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation et qui souhaitent faire figurer le nom de leur entreprise sur le site de la commune pourront annoncer leur activité **jusqu'au 15 juillet 2014** sous le format Excel suivant :

Titre, Type d'activité, Adresse, Téléphone, Email, Site internet, Description de votre entreprise, Image

Adresse de retour : format tableaux Excel : info@lesbois.ch

format papier : Secrétariat communal, Rue Guillaume-Triponez 15, 2336 Les Bois

ESPACE COMMUNAL LES BOIS

Information à l'attention de la population des Bois

Par le vote du 24 novembre 2013, la population de la commune a approuvé la réalisation du projet Espace communal. Dès après validation du résultat du verdict populaire, le Conseil communal a mis en route diverses procédures pour passer à la réalisation du projet. A cet effet, il a nommé une commission de construction chargée de la mise en œuvre et du suivi des différents travaux.

A ce jour, l'obtention du permis de construire est imminente. Selon le planning établi, l'ouverture du chantier pour la réalisation du projet est prévue pour le 7 juillet 2014, ceci sous réserve de l'obtention du permis.

Cette période coïncide avec le début des vacances scolaires et elle a été choisie pour éviter au mieux les désagréments pour l'école. Les travaux débiteront avec l'installation du chantier et les travaux de terrassement pour la nouvelle halle de gymnastique. Au retour des enfants après les vacances, le périmètre du chantier sera clairement délimité et sécurisé.

Pour réduire au mieux les désagréments du centre du village, l'accès au chantier se fera par le sud-ouest (nouvelle route de contournement - route de Biaufond – carrefour Rue du Doubs / Route de Biaufond). Nous vous invitons à respecter les consignes (véhicules et piétons) pour la durée du chantier. Merci de votre compréhension.

En raison de leur proximité avec la Rue du Doubs, leur état de santé et les mouvements de terrain en rapport avec les aménagements extérieurs, les deux érables vers le carrefour Rue du Doubs / ruelle de la Baronne ne pourront pas être conservés. Ils seront abattus avant le début des travaux et ils seront remplacés par d'autres arbres à la fin du chantier.